

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'ECP

Séance du 2 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 juin à 18h30, le Conseil d'Exploitation de l'ECP légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Pibrac, sous la Présidence de Madame Laurence DEGERS.

Étaient présents : Laurence DEGERS, Maxime SALEIX, Isabelle MOULY NIETO, Sabine ALIGE, Loetitia PUNTOS ALBENQUE, Odile BASQUIN, Isabelle BERTIAUX-GROSS, André PENINOU

Ayant donné Procuration :

Étaient excusés : Fanny DELSAULT, Florence MUR

Membre de droit : Stéphane NOVAK, sans voix délibérative

Secrétaire de séance : Isabelle MOULY NIETO

Date de la convocation et de son affichage : 26/05/2026

Nombre de membres en exercice : 10

Quorum : 6

Nombre de présents : 9

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'absents : 2

Nombre de votants : 8

Vote :

Pour : 6	Contre : 0	Abstention : 2	NPPV : 0
----------	------------	----------------	----------

7 Finances Locales 7.1 Décisions budgétaires

Délibération n° 202606DEECP09 « FINANCES »

Objet : Avis sur les tarifs saison 2026-2027

Madame la Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Exploitation de l'ECP que conformément à l'article 5.1 des statuts de l'ECP, il convient de donner un avis sur les tarifs qui seront pratiqués lors de la saison 2026/2027, avant le vote de ces derniers par le Conseil Municipal. Monsieur Stéphane NOVAK, Directeur, propose les tarifs suivants (tous les tarifs sont exprimés en euros TTC, frais de location inclus) pour les 13 spectacles suivants programmés :

Spectacle	T normal	Réduit 1	Réduit 2	Réduit 3	Réduit 4
Alex Vizorek	30	27	-	24	15
Mystère Trio Quartet	20	18	10	16	10
Climax	22	20	12	18	12
Le Tour du Monde en 80 mn	15	13	6	10	6
Les chanteurs d'oiseaux	28	25	14	22	14
Pyrénéicimes (Ciné-débats)	12	10	6	8	6
L'île des rêves perdus	15	13	6	10	6
Alice in Wonderland	22	20	12	18	12
L'Opéra de Quat'sous	25	22	12	20	12
Lilia Benchabane	22	20	-	18	12
La Symphonie des éléments	20	18	10	16	10
Être vivant	15	13	6	10	6
Les Gros patinent bien	30	27	15	24	15

Tarif réduit 1 : résidents de Pibrac, moins de 26 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, plus de 67 ans

Tarif réduit 2 : enfants de moins de 12 ans

Tarif réduit 3 : tarif normal réduit pour 3 spectacles et plus achetés (Coup de Cœur)

Tarif réduit 4 : bénéficiaires des minima sociaux (l'AAH, allocation adulte handicapé, le RSA, revenu de solidarité active et l'ASS, l'allocation de solidarité spécifique)

Gratuité accordée à l'accompagnant d'une personne en situation d'handicap titulaire de la carte d'invalidité

mentionnant le besoin d'accompagnement

Les frais de location sont proposés à 1 € TTC par billet édités.

Le tarif scolaire pour les représentations gérées par l'ECP 2026-2027 : 6 euros.

Commercialement, le directeur de l'ECP a la possibilité de créer des tarifs pour des actions spécifiques.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Exploitation de l'ECP de donner un avis sur les tarifs proposés.

La Secrétaire de séance,

Isabelle MOULY NIETO



La Présidente,

Laurence DEGERS

